

EXPERTISE STATUTAIRE & RH

CHÔMAGE <i>conventionnement avec le CDG17</i>	Étude des droits de reprise, en cas de réadmissions ou mis à jour du dossier après simulation	58 €	
	Étude des cumuls de l'allocation chômage/activités réduites	37 €	
	Étude de réactualisation des données selon les délibérations du l'UNEDIC	20 €	
	Suivi mensuel (tarification mensuelle)	14 €	
	Conseil juridique (30 minutes)	15 €	
	Etude et simulation du droit à chômage initial	150 € / dossier	
GPEEC	Cotisation forfaitaire annuelle modules et services	collectivités et établissements affiliés de moins de 20 agents 50 € collectivités et établissements affiliés de 21 à 50 agents 150 € collectivités et établissements affiliés de 51 à 100 agents 300 € collectivités et établissements affiliés de 101 à 350 agents 500 € collectivités et établissements affiliés de plus de 350 agents 350 € collectivités et EP non affiliés 1300 €	
	CONSEIL EN ORGANISATION RH	250 € par demi-journée pour les collectivités et établissements affiliés 350 € par demi-journée pour les collectivités et établissements non affiliés	
	RETRAITE - par nature de dossiers	Immatriculation de l'employeur	30 €
		Affiliation de l'agent	30 €
		Demande de régularisation de services	30 €
Validation des services de non titulaire		30 €	
Rétablissement au régime général et à l'Ircantec (RTB)		48 €	
Liquidation des droits à pension vieillesse normale		80 €	
Liquidation des droits à pension départ et/ou droit anticipé		100 €	
RETRAITE - par prestation	Rendez-vous personnalisé au CDG ou téléphonique avec agents et/ou secrétaire et/ou élu	50 €	
	Envoi des données dématérialisées à la CNRACL (gestion de compte individuel retraite, pré-liquidation, demande d'avis préalable, simulation et estimation de pension...)	40 € / heure	
EXPERTISES RH SPÉCIFIQUES	Collectivités et établissements affiliés	250 € / demi-journée	
	Collectivités et établissements non affiliés	350 € / demi-journée	

AIDE À L'ARCHIVAGE

Collectivités et établissements affiliés	300 € / jour
Collectivités et établissements non affiliés	375 € / jour

INTÉRIM

Collectivités et établissements affiliés	4,5 % du salaire brut des intérimaires
Collectivités et établissements non affiliés	6 % du salaire brut des intérimaires

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Adhésion au service	150 € pour 2 ans
Accompagnement individualisé en évolution professionnelle	1500 € (75 € / heure avec un forfait de 20 heures)

PRÉVENTION

Accompagnement QVT / RPS, maîtrise d'ouvrage, étude d'ergonomie, démarche thématique type diagnostic TMS	250 € par demi-journée pour les collectivités et établissements affiliés
Conseil en organisation prévention et QVT	350 € par demi-journée pour les collectivités et établissements non affiliés

ASSURANCE

Adhésion au contrat groupe assurance statutaire	0,13 % de la masse salariale assurée
---	--------------------------------------

MÉDECINE

Coût par agent présent au 1 ^{er} janvier de l'année en cours (fonctionnaires, contractuels de droit public sur emploi permanents, apprentis présents au 31/12/N-1)	65 €
Visite non honorée par l'agent, hors cas de force majeure, sans prévenance dans les J-5 avant la visite	65 €
Dossiers CITIS et PPR (quelque soit le nombre de visites)	125 € le dossier

CONSEIL MÉDICAL

Collectivités et établissements affiliés	cotisation obligatoire
Collectivités et établissements non affiliés	200 €

TRAVAUX À FAÇON PAIE

	Nombre de paie à étudier	
Travaux à façon paie - tarif forfaitaire si l'étude préalable n'est pas suivie d'une adhésion	1 à 10	130 €
	11 à 20	170 €
	21 à 30	215 €
	31 à 40	260 €
	41 à 50	300 €
	plus de 50	300 €
	par tranche de 25 paies	
Travaux à façon paie - tarif forfaitaire si l'étude préalable est suivie d'une adhésion	1 à 10	65 €
	11 à 20	85 €
	21 à 30	110 €
	31 à 40	130 €
	41 à 50	150 €
	plus de 50	150 €
	par tranche de 25 paies	
Adhésion - création et paramétrage de l'établissement		10 €
Adhésion - création des agents		6 € / agent / élu
Calcul de la paie		9,50 € / bulletin
Intégration DSN antérieures		1 € / fichier mensuel
Confection DSN sans agent rémunéré		10 € / mois
Forfait annuel DSN néant		25 €

TARIFICATION DES MISSIONS 2023

page 2/2

INFORMATIQUE (tarifs HT)

ASSISTANCE

Assistance progiciels (selon le nombre d'habitants) annuelle pour les Communes, Foyer logement et Maison de retraite

	< 250	entre 251 et 500	entre 501 et 750	entre 751 et 1000	entre 1001 et 1250	entre 1251 et 1500	entre 1501 et 2000	entre 2001 et 2500	entre 2501 et 3000	entre 3001 et 3500	> 3500
GF	191	271	317	384	429	496	543	633	678	715	767
PAIE	106	138	156	181	204	231	259	289	317	351	394
POPEL	66	74	79	84	89	98	102	119	138	146	158
FAC	22	28	33	40	45	49	57	64	69	71	75
AUTRES	66	79	89	112	138	156	181	204	215	227	232
ADMI	22	28	33	40	45	49	57	64	69	71	75

GF : Gestion financière

PAIE : Paie administrative

POPEL : Population et / ou élections politiques

FAC : Facturation

ADMI : Etat-civil, cimetières, ...

Assistance progiciels annuelle pour les Etablissements publics

	Dépenses de fonctionnement N-2	Gestion financière						
		< 150 000 €	de 150 000 € à 299 999 €	de 300 000 € à 449 999 €	> 449 999 €	Fonction ou PES marché ou SaaS	Sans fonction ni PES Marché	
GF	SIVU ou SIVOS	191	271	317	384	AUTRE	633	384
AUTRES		106	138	156	181		271	181
PAIE		89	112	138	156		156	156
FAC		235	258	310	338		453	338

Assistance progiciels annuelle par poste supplémentaire au-delà du 1^{er} poste

78 €

INSTALLATION DE LOGICIELS

Nombre de logiciels installés

	jusqu'à deux logiciels	jusqu'à trois logiciels	jusqu'à quatre logiciels
Monoposte	40 €	60 €	80 €
Deux à quatre postes	80 €	100 €	121 €
Cinq à dix postes	121 €	141 €	161 €

INTERVENTION OU DEVIS

Forfait intervention par technicien et par jour (hors aide à la paie)	29 €
Taux horaire intervention sur site ou à distance (dont aide à la paie)	39 €
Taux horaire intervention sur matériel au sein du Centre de gestion	29 €

FORMATION

Formations complémentaires, formation initiale pour les nouveaux agents et perfectionnement

	> 1 collectivité	1 collectivité
Gestion financière sans dette avec fonction ou PES marché ou SaaS	234 €	468 €
Gestion financière sans dette sans fonction	195 €	390 €
Paie administrative	234 €	468 €
Elections politiques	136,50 €	273 €
Population et requêtes	117 €	234 €
Dette	58,50 €	117 €
Immobilisations avec amortissements	58,50 €	117 €
Facturation eau (simple)	175,50 €	351 €
Facturation eau (syndicat)	292,50 €	585 €
Facturation multiservices	117 €	234 €
Facturation ordures ménagères	117 €	234 €
Facturation associations foncières	39 €	78 €
Actes d'état-civil	117 €	234 €
Gestion des cimetières (avec plan)	117 €	234 €
Gestion des stocks	58,50 €	117 €
Facturation de travaux	117 €	234 €
Engagements	78 €	156 €
Requêtes et statistique (Gestion financière...)	78 €	156 €
Gestion de l'absentéisme	78 €	156 €
Sensibilisation des élus	117 €	234 €
Facturation eau-assainissement	117 €	234 €
Saisie budgétaire	136,50 €	273 €

Perfectionnement ou complément de formation sur demande de la collectivité dans les locaux du CDG

39 € / heure

Perfectionnement ou complément de formation sur demande de la collectivité sur SITE

78 € / heure

Formation pour les nouvelles collectivités

1 collectivité

Gestion financière sans dette (simple)	468 €
Gestion financière sans dette avec fonction ou PES marché ou SaaS	702 €
Paie administrative	468 €
Elections politiques	273 €
Population et requêtes	234 €

Formation en cas de situation particulière

devis sur demande